



ASSEMBLEE GENERALE CNM – Exercice 2021

Vendredi 22 avril 2022 18h à La Poudrière

Cette assemblée a réuni 55 adhérents, 32 présents et 23 représentés. Le maire qui ne pouvait être présent cette fois-ci, était représenté par Jean-Louis Ruault, élu délégué aux sports. Assistaient également à cette AG, Régis Baudonnière, président de l'URCAN (Union Rétaise des Clubs et Associations Nautiques) et Pauline Rouard de Ré à la Hune.

Philippe Caruel remercie les adhérents présents et rappelle l'ordre du jour de cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

- A. Rapport moral et d'activités 2021 du Président
- B. Rapport financier 2021: approbation des comptes, quitus et affectation du résultat
 - ✓ *Votes Rapports moral, d'activités et financier*
- C. Perspectives d'avenir
 - ✓ Programme d'activités 2022
 - ✓ Conseil portuaire
- D. Budget 2022 et fixation du montant des cotisations
 - ✓ *Votes Budget et Cotisations*
- E. Elections au Conseil d'Administration

Préambule

Une année encore frappée par les contraintes sanitaires de la pandémie Covid 19. Néanmoins, nous avons pu maintenir nombre d'activités en extérieur mais dû annuler tous les regroupements en espace clos (dîners, réunions casemate, etc.) et 2^{ème} année d'annulation de la Fête de la Mer et de la Fête du Coquillage

A. RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITES 2021

1) Notre vie associative

Des activités diversifiées ouvertes à tous.

Les sorties pêche à pied ou en mer :

- Le 30 mars, ramassage des huîtres à Chauveau
- Le 27 juin, Coupe Charlotte (concours de pêche en mer)
- Le 22 août, pêche aux lançons au Banc du Bucheron

Les croisières organisées par Claude Gelfmann :

- Du 11 au 13 juin Croisière à Oléron
- Le 14 juin à la Pointe d'Arcay
- Le 15 juillet Croisière à Bourgenay
- Pique-nique au Banc du Bûcheron le 24 août
- Du 7 au 10 septembre St Gilles Croix de Vie et l'Île d'Yeu

Et enfin, les sorties Vélos/restaurants organisées par Francine Bonin :

- Le 29 mai au Port du Plomb
- Le 11 juillet au Vert Clos
- Le 9 octobre au Restaurant Le Clocher d'Ars

Mais nous avons dû renoncer à notre croisière sur la Charente où 3 bateaux étaient prêts à accueillir 20 navigateurs !!

Et n'oublions pas :

L'accueil de l'APLR (Association des Plaisanciers de La Rochelle) le 4 septembre où près de 50 personnes sont venues à notre casemate.

La sortie CDAIR le 16 septembre où plus de 40 handicapés et leurs accompagnateurs se font une joie d'une sortie en mer. 6 bateaux ont répondu présent cette année

Pour la SNSM : pas de soirée en 2020, mais don du CNM 500€ + les dons des adhérents à titre individuel.

Ce sont enfin :

- Grâce à notre fidèle barman, Gérard Russo, nos rencontres à la casemate (exclusivement en extérieur et hors période de confinement) tous les samedi de 18h à 19h avec chaque 1^{er} samedi du mois un buffet préparé par son épouse Nicole !!
- Un site CNM17 où vous trouvez nombre d'informations, site mis à jour et maintenu par notre webmaster Maurice Raison et qui va être l'objet prochainement d'une refonte.

Un grand merci à vous tous, car la réussite de notre association est avant tout la vôtre !

Nous sortons progressivement de cette crise sanitaire et nous retrouvons ainsi nos activités multiples et variées.

Alors n'hésitez pas à nous rejoindre, à en parler autour de vous. Nombre de nouveaux adhérents ont connu notre association grâce ses membres. Soumettez-nous de nouvelles idées.

2) Notre environnement associatif

Nous sommes adhérents de plusieurs associations dont l'objet principal est de défendre notre domaine maritime, de préserver nos conditions de navigation et de pêche.

- L'URCAN rassemble les 11 associations nautiques et 4 professionnels de l'île de Ré et est l'interlocuteur privilégié de la CDC. Son président est Régis Baudonnière.
- L'UNAP-CM, présidé par François Bertout, réunit 20 associations (Ré, Oléron, La Rochelle et estuaire de la Gironde) représentant 2 200 plaisanciers. C'est l'ouverture sur la vie du littoral atlantique
- La FNPAM (Fédération Nationale des associations de Plaisanciers de l'Atlantique et de la Méditerranée).

3) Conseil d'administration

Le C.A. s'est réuni 6 fois en 2021

Merci et félicitations à tous les participants

Les comptes rendus des Conseils d'Administration sont consultables sur le site www.cnm17.fr.

Deux administrateurs et membres actifs de notre association nous ont malheureusement quitté en 2021 et nous pensons bien à eux : Catherine Métais et Bernard Vérez.

A ce jour le Conseil d'administration est composé de :

Nom - Prénom	Année (date AG)		Fonction	Observations
	Entrée	Sortie		
CARUEL Philippe	2019	2022	Président	à renouveler lors de l'AG du 22 avril 2022
LEMOINE Jacques	2019	2022	Membre	ne souhaite pas son renouvellement
THILLY Jean	2019	2022	Membre	ayant quitté l'île, ne souhaite pas son renouvellement
NUÉ-MORICE Chantal	2020	2023	Trésorière	
BONIN Francine	2020	2023	Membre	
BONIN François	2020	2023	Vice-Président	
BEZAULT Claude	2020	2023	Membre	
GELFMANN Claude	2020	2023	Membre	
GIARD Antoine	2020	2023	Membre	
MARIEAU Gérard	2020	2023	Membre	
REGAUDIE J-Jacques	2020	2023	Membre	ne souhaite pas son renouvellement
RUSSO Gérard	2020	2023	Membre	
ASSELIN Jean	2021	2024	Membre	

110 adhérents et notre Bureau

- Chantal Nué-Morice, Secrétaire et Trésorière
- François Bonin, Vice-Président en alternance avec Francine Bonin
- Philippe Caruel, Président

B. Rapport Financier

L'annulation de la Fête de la Mer et de la Fête du Coquillage nous a privé de recettes et si l'exercice se solde par une perte limitée à 320€, notre trésorerie reste excédentaire.

COMPTE D'EXPLOITATION CNM - Année 2021			
CHARGES		PRODUITS	
Cotisations URCAN, UNAN-CM, YCSM & Dons SNSM	1 060	Cotisations Adhérents	2 220
Assurances et Frais bancaires	186	Subventions	1 250
Loyers Casemate, site Web, AG et Boîte Postale	819	Ventes d'Articles	0
Achats de matériels	236	Participations Adhérents aux Sorties	235
Fournitures de bureau, télécom & affranchiss.	95	Fête du Coquillage	
Frais Evénements divers et Sorties Bateaux	639	Fête de la Mer	
Fête du Coquillage		Autres Produits	11
Fête de la Mer			
Autres Charges	1 002		
TOTAL CHARGES	4 036	TOTAL PRODUITS	3 716
RESULTAT	-320		

BILAN CNM - Année 2021			
ACTIF		PASSIF	
Créances Tiers et Adhérents		Réserves au 01/01/2021	17 062
Banque CIC	6 143	Provisions pour risques et charges	598
Livret CIC	11 232	Factures Fournisseurs à recevoir et/ou Charges à payer	75
Caisse		Cotisations Adhérents versées d'avance	
Autres Actifs	40	Autres Passifs	
TOTAL ACTIF	17 415	TOTAL PASSIF	17 735
		RESULTAT	-320

VOTES

L'AG prend acte et approuve à l'unanimité le Rapport moral et d'activités 2021.

L'AG prend acte du Rapport Financier, approuve à l'unanimité les comptes de l'exercice clos et donne quitus à sa trésorière.

C. PERSPECTIVES D'AVENIR

En 2021, nous poursuivrons une politique d'encouragement des initiatives individuelles et veillerons aux intérêts des usagers du port suite au transfert de la compétence portuaire au département.

- Programme 2022 encore contraint par la pandémie
- Affectation du résultat 2021 par imputation sur les réserves
- Budget 2022
- Participation au Conseil portuaire : François Bonin, Philippe Chatin et Philippe Caruel
- Et...Fête du Coquillage samedi 24 septembre 2022 de 16h à 23h: venez rejoindre les quelques 80 bénévoles. Nous avons besoin de bras !! Recherchons notamment personnes pour : lots tombola, distribution affiches et flyers et recherche d'annonceurs

Programme 2022 du Cercle Nautique Martinais (mis à jour au 22/04/2022)

Samedi 8 janvier	Galette des rois
Vendredi 18 mars	Pêche à pied (huîtres à Chauveau)
23 au 24 avril	Croisière bateaux Marans
Vendredi 22 avril	AG CNM
Samedi 14 Mai	Randonnée vélos, trottinettes, voitures etc. et déjeuner
23 au 27 mai	Croisière house-boat sur la Charente
4 au 7 juin	Croisière bateaux Île d'Yeu (Fête des fleurs)
Dimanche 12 juin	Concours Pêche en mer (Coupe Charlotte) et Dîner
21 au 24 juin	Croisière bateaux Boyarville
Dimanche 3 ou 10 juillet	Pique-nique au Bernaches
Mardi 5 juillet	Sortie bateaux Île d'Aix
Vendredi 15 juillet	Pêche à pied
Dimanche 17 juillet	Concours Pêche en mer
Samedi 13 août	Sortie Pêche aux lançons
Dimanche 15 août	Fête de la mer
Dimanche 28 août	Sortie bateaux et pique-nique au Banc du Bûcheron
Mercredi 7 Septembre	Sortie CDAIR
Dimanche 11 septembre	Sortie Pêche à pied
Samedi 24 septembre	Fête du Coquillage 12 ^{ème} édition
Jeudi 6 ou vendredi 7/10 et retour le 9 ou 10/10	Fête du Thon à l'Île d'Yeu
Octobre*	Randonnée gastronomique de fin d'été
Samedi 19 novembre	Soirée Beaujolais Nouveau
Dimanche 4 décembre	Dîner Sagittaire
Décembre*	Sortie Pêche mer

* Dates précisées ultérieurement

Vous aimez la Navigation de Plaisance, la Pêche, partager de bons moments, alors on vous attend !

CONSEIL PORTUAIRE DE ST MARTIN

Le conseil présidé par Véronique RICHEZ-LEROUGE (Patrice RAFFARIN suppléant) s'est réuni 2 fois en 2021 le 25 mai et le 17 décembre.

Vos représentants

François BONIN

Philippe CHATIN

Philippe CARUEL

+ Adhérents du CNM désignés à titre individuel

Hervé EPAUD

Jacques LEMOINE

Et participation à la Grande Commission Portuaire du 10 novembre sur le brise-lame.

Remplacement de l'épi brise-lame à l'entrée du port de St Martin **(Extrait de l'Enquête d'Utilité Publique)**

4. Description du projet

4.1. Principe d'aménagement

Les études de conception ont conduit à retenir un projet qui comporte les principaux points suivants :

- Construction d'un brise-lame Ouest, fixe, localisé à proximité de la jetée Ouest, destiné à intercepter la houle de Nord-Ouest (houle principale) ;
- Construction d'un brise-clapot flottant Est, localisé dans le prolongement de la jetée Est existante, constitué de structures flottantes, guidées par les pieux ;
- Déconstruction de l'épi en palplanches existant ;
- Rectification à la marge de l'axe du chenal de navigation desservant le port.



Figure 11 : Localisation du brise lame (Ouest) et du brise clapot (Est).

4.2. Description des ouvrages

Ouvrage	Description sommaire
Brise-lame Ouest	Ouvrage fixe. Emprise en plan : 70,40 m x 7,60 m Cote de la crête : +8.70 mCM Emprise de la souille : 85 m x 15 m = 1 275 m² Hauteur de terrassement en déblai : 0.80 m (1 mCM - 0.20 mCM) Volume terrassé en déblai : 1 075 m³
Brise-clapot Est	Ouvrage mobile en fonction de la marée. Emprise en plan : 54.50 m x 7.00 m 2 structures, chacune ayant pour caractéristiques : - Longueur : 27 m - Largeur : 7 m - Hauteur : 2.55 m - Tirant d'eau : 1.75 m - Franc-bord : 0.80 m - Masse : environ 330 t par ponton - Pieux : 2 par structure DN 1 400 mm Emprise de la souille : 60 m x 10 m = 600 m² Hauteur de terrassement en déblai : 2.00 m (1 mCM - -1 mCM) Volume terrassé en déblai : 1 480 m³
Epi en palplanches	Emprise redonnée au milieu marin : 480 m²
Chenal d'accès	Rectification de l'axe Approfondissement à : -1 mCM Superficie concernée : 750 m² Volume terrassé en déblai : 220 m³

Figure 12 : Plan d'implantation des ouvrages.



Calendrier prévu en 2022

- ✓ Rempiètement Jetée Est
- ✓ Déroctage chenal
- ✓ Déroctage et lit de pose nouveau brise-lames
- ✓ 4 pieux digue brise-clapots
- ✓ Démolition de l'ancien brise-lames

début Mai à début juin
 juin à mi-juillet
 mi-août à début septembre

 mi-septembre
 octobre à novembre

D. BUDGET 2022 ET COTISATIONS

COMPTE D'EXPLOITATION CNM - Réel 2021 & Budget 2022

CHARGES	Réel 2021	Budget 2022	PRODUITS	Réel 2021	Budget 2022
Cotisations URCAN, UNAN-CM, YCSM & Dons SNSM	1 060	1 060	Cotisations Adhérents	2 220	2 300
Assurances et Frais bancaires	186	190	Subventions (hors Fête du Coquillage)	1 250	1 250
Loyers Casemate, site Web, AG et Boîte Postale	819	850	Ventes d'Articles		
Achats de matériels	236	1 000	Participations Adhérents aux Sorties	235	625
Fournitures de bureau, télécom & affranchiss.	95	150	Fête du Coquillage		20 000
Frais Evènements divers et Sorties Bateaux	639	1 575	Fête de la Mer		2 000
Fête du Coquillage		19 200	Autres Produits	11	50
Fête de la Mer		1200			
Autres Charges	1 002	1 000			
TOTAL CHARGES	4 036	26 225	TOTAL PRODUITS	3 716	26 225
RESULTAT	-320	0			

VOTES

L'AG prend acte de l'affectation du résultat en diminution des réserves, approuve à l'unanimité le budget 2022 présenté et le maintien des cotisations annuelles (30€/personne et 40€/couple).

E. ÉLECTIONS AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

L'AG prend acte des candidatures (encouragées, il est vrai par le Président) de Bernard Boquis et de Thierry Conroy et ceux-ci sont élus à l'unanimité.

Le renouvellement du mandat d'administrateur de Philippe Caruel est également approuvé à l'unanimité.

L'assemblée prend acte pour convenance personnelle des démissions d'Antoine Giard et de Jean-Jacques Géraudie.

La séance est levée à 19h et le Président remercie tous les participants et les invite à à partager un apéritif de l'amitié.

Le Président



Le Secrétaire

